

Questions orales

M. Nunziata: En réalité, on donne deux possibilités à ces femmes, soit quitter la GRC, soit laisser leur mari et leur famille.

Une voix: Asseyez-vous. Ce n'est pas une question.

LA LIGNE DE CONDUITE DE LA GRC

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Étant donné ses promesses à l'égard des femmes, de la justice, de l'équité et de l'égalité, examinera-t-il personnellement cette ligne de conduite de la GRC et veillera-t-il à ce qu'elle soit remplacée par une nouvelle ligne de conduite juste, raisonnable et équitable compte tenu des circonstances?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, comme je l'ai dit en réponse à la première question du député, je me renseignerai. Comme je ne suis pas au courant des faits, je ne peux pas vraiment accepter l'hypothèse sur laquelle se fonde sa question. Je comprends cependant les préoccupations tout à fait légitimes du député et je peux lui garantir que je m'entretiendrai de la question avec le solliciteur général et que je veillerai à ce qu'elle soit examinée sous tous ses aspects pour que les principes d'équité et d'intégrité s'appliquent dans ce cas-ci comme dans tous les autres.

* * *

LES DROITS DES AUTOCHTONES

LA CONSTITUTIONNALISATION

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il sait que les chefs et les dirigeants autochtones de tout le pays se réunissent cette semaine à Ottawa pour se préparer à la conférence des premiers ministres qui doit se tenir vers la fin du mois. Puisque le premier ministre a refusé l'invitation de l'Assemblée des premières nations à prendre la parole devant elles et a donc laissé passer l'occasion d'exposer clairement la position du gouvernement à l'intention non seulement des autochtones mais aussi de tous les Canadiens, nous dira-t-il pourquoi il l'a refusée? De plus, comme les autochtones du Canada n'ont pas renoncé à leur droit à l'autonomie dans aucun des 484 traités signés entre eux et la Couronne, le premier ministre expliquera-t-il aux Canadiens pourquoi le gouvernement semble se préparer à leur dénier ce droit dans les négociations à venir?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je ne comprends rien aux absurdités que débite le député. J'ai été disponible, je l'affirme, certainement bien plus que n'importe quel autre premier ministre dont je me souviens, pour des réunions de travail avec les chefs des groupes autochtones ici et partout au Canada. Nous avons eu plusieurs rencontres préparatoires à la série très importante de réunions des deux prochaines semaines. Je ne sais pas de quoi parle le député car, il le sait sans doute, nous sommes venus bien près de nous entendre sur un amendement à la Constitution il y a deux ans. Nous tenons beaucoup à ce que justice leur soit rendue. Tout ce qu'a fait le gouvernement s'inspire de notre désir d'apporter justice et dignité aux indigènes du Canada. Je me

demande vraiment pourquoi le député tenterait de voir autre chose que cela dans toute cette entreprise.

M. Parry: Si le premier ministre n'est pas au courant de l'invitation en question, je suis persuadé que nous pouvons nous arranger pour qu'il soit invité personnellement.

LA PRÉTENDUE OPPOSITION DES PROVINCES

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, puisque le premier ministre proteste du contraire, qu'a-t-il fait avec le ministère pour convaincre les provinces qui refusent, semble-t-il, de consacrer le droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je répète encore que mon collègue ne connaît pas tous les faits. Une rencontre interministérielle très importante est prévue le 13 mars en prévision de la Conférence des premiers ministres qui aura lieu quelques jours plus tard. Le député me demande ce qu'a fait le gouvernement et qu'en résultera-t-il? Je l'ignore. C'est pour le savoir que toutes ces rencontres ont été organisées. L'avant-dernière réunion du 13 courant sera suivie de la Conférence télévisée des premiers ministres et des chefs. Voulons-nous un amendement constitutionnel? Bien sûr. Avons-nous expliqué cet amendement? Nous aurions pu difficilement être plus explicites. Avons-nous négligé les provinces? Nous avons fait exactement ce qu'il fallait pour les gagner à notre cause. Nous espérons faire justice à tous les Canadiens, mais pas en nous fiant aux critiques méprisantes et mal éclairées du NPD. Nous devons nous en remettre à un Parlement national qui agit avec une certaine mesure d'unité et de cohésion.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1500)

VIA RAIL

LE PROJET DE RÉDUIRE LE SERVICE VOYAGEURS ENTRE TORONTO ET WINDSOR

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Je voudrais savoir s'il y a quelque chose de vrai dans l'article paru dans le *Sunday Star* qui dit qu'à compter du 7 juin VIA Rail va réduire le service passagers entre Toronto et Windsor. Si c'est vrai, le ministre est-il d'accord avec ces réductions?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suppose que le député se rend compte que VIA Rail est une société d'État et que, à ce titre, elle est responsable de l'administration et de la gestion de ses propres affaires. Je crois savoir qu'il y a eu des réductions de service, principalement dans le corridor Québec-Windsor. Les modifications représentent une baisse d'environ 6 p. 100 du nombre de milles parcourus dans le corridor. Elles ont été faites pour réaliser des économies et on a éliminé les trains les moins utilisés de façon à rendre les horaires plus pratiques pour la majorité des utilisateurs.